

10 propositions du pour une Europe plus solidaire¹

1 Renforcer la reconnaissance et l'accessibilité des petites structures aux financements européens

Le changement d'échelle est souvent évoqué, après les étapes de structuration et de reconnaissance, comme une condition nécessaire pour permettre à l'économie sociale et solidaire de répondre aux défis contemporains. Mais si l'ESS est une économie ancrée sur les territoires, elle s'appuie sur une multitude d'initiatives diverses, adaptées à l'histoire et aux problématiques de chaque territoire.

L'enjeu du changement d'échelle de l'ESS n'est donc pas tant celui de l'agrandissement de la taille des structures que celui de leur accessibilité aux outils de financements, y compris européens. La prise en compte des petites structures suppose donc des instruments financiers adaptés (dispositifs simplifiés ou dispositifs de soutien aux « microprojets », logiques d'acompte, etc.).

2 Simplifier les règles administratives, stabiliser les règles de gestion des programmes européens et développer de l'ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS

Il existe de nombreuses possibilités pour mobiliser des financements européens en faveur de l'ESS, mais du fait de la complexité administrative des dossiers, les fonds européens restent difficiles à mobiliser, notamment pour les plus petites structures. Pourtant nombre d'initiatives de l'ESS rencontrent les objectifs des fonds et programmes européens et ceux-ci pourraient être bien plus sollicités par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Cela suppose cependant de lever les principaux freins d'accès à ces financements : simplification des règles administratives, stabilisation des règles de gestion, généralisation du principe d'acompte et développement d'outils de trésorerie à l'échelle nationale. Parallèlement, il est nécessaire de développer de l'ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS à aller chercher des fonds et participer à des programmes européens.

3 Adapter les cadres réglementaires européens aux spécificités des structures de l'ESS

Qu'il s'agisse de la réglementation européenne des Aides d'Etat et de la définition des SIG, SIEG² ou encore du droit européen des sociétés, les spécificités des structures de l'ESS ne sont pas prises en compte dans les réglementations européennes. C'est notamment le cas des associations qui de par leurs spécificités (recherche du bien commun, logique de coopération, bénévolat) trouvent difficilement leur place.

Il apparaît donc nécessaire de sensibiliser à l'impact de ces réglementations européennes sur les structures de l'ESS. Mais il est également important de sensibiliser les collectivités sur la réglementation européenne des Aides d'Etat et sur les conditions dans lesquelles l'octroi d'une subvention est compatible avec celle-ci car certaines interprétations excessives se font au détriment des porteurs de projets.

4 Renforcer la culture européenne des élu.e.s et des acteurs

L'Europe est la construction d'un projet politique commun, il y a donc un enjeu à développer la culture européenne des élu.e.s, mais aussi des acteurs. L'un des moyens peut être le développement de formations dédiées et de programmes d'échanges. Face à des défis souvent similaires d'une collectivité à l'autre, ces programmes d'échange permettent de développer l'interconnaissance et de favoriser le partage de bonnes pratiques.

Dans une dynamique vertueuse, cette interconnaissance facilite le développement de projets transnationaux et la sensibilisation de leurs participants au projet européen. En ce sens, l'avis porté à l'unanimité par le Comité des Régions pour la création d'un programme Erasmus à destination des élus locaux et régionaux est intéressant.

1. Ces propositions sont issues de l'ouvrage RepèreESS du RTES [«Europe & ESS, enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales»](#).

2. SIG: Service d'Intérêt Général - SIEG : Service d'Intérêt Économique Général.

5 Renforcer la prise en compte des territoires à l'échelle européenne

Au-delà de ses 28 Etats membres, l'Union européenne compte 91 000 collectivités territoriales et locales. Le sentiment partagé par un ensemble de collectivités territoriales, c'est que l'Europe, à travers ses différentes institutions et leurs représentants, est parfois bien loin des territoires. En ce sens, l'action pilote lancée par la DG GROW sur les « Régions de l'économie sociale 2018 » qui valorise l'action des territoires en matière

d'économie sociale et prévoit la mise en dialogue avec des représentants de la Commission européenne est une initiative intéressante pour renforcer les liens entre les collectivités territoriales et l'Europe. Les collectivités territoriales appellent à une meilleure prise en compte des territoires à l'échelle européenne et préconisent le développement d'espaces de dialogue et de rencontre.

6 Renforcer la gouvernance locale avec et pour l'Europe

Partout en Europe des collectivités mettent en place de nouvelles modalités de définition de l'action publique : co-construction de politiques publiques, maîtrise foncière publique et citoyenne d'espaces publics, administration partagée, etc. Dans le même temps, des citoyens reprennent l'initiative pour la gestion de l'intérêt général autour de l'idée de communs. L'Union européenne, à travers ses programmes et l'évolution de ses politiques, encourage la mobilisation citoyenne dans

l'action publique : invitation à la co-construction des projets, processus de consultations publiques, processus de Dialogue Structuré sur les politiques de jeunesse, etc. L'Europe peut donc nous aider à créer de nouveaux modèles de gouvernance et de nouvelles relations entre acteurs locaux. Il y a un enjeu à promouvoir ces dynamiques, s'en emparer pour les renforcer et participer dans le même temps au développement de l'appréhension du projet européen par les citoyens.

7 Développer la coopération territoriale

La coopération entre les différents niveaux de collectivités garantit la complémentarité et l'articulation des politiques publiques développées, en permettant de débattre des orientations, des moyens et des résultats des politiques territoriales. L'articulation, la coordination, la coopération entre les différents niveaux de collectivités d'un même territoire apparaissent essentiels à la transition vers des territoires durables.

Cette dynamique territoriale est nécessaire à l'appropriation des fonds européens sur les territoires et notamment dans le cadre de la définition des Programmes opérationnels Régionaux (POR). Il est, de ce point de vue, important que les POR ne soient pas définis en fonction des compétences des régions, mais bien en fonction des besoins des territoires à l'échelle régionale.

8 Développer la capacité d'innovation des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales, et notamment via les politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire qu'elles mettent en place, sont porteuses d'innovations pour répondre aux problématiques locales et impulser des dynamiques en faveur du développement territorial. Mais ces innovations butent trop souvent sur des blocages juridiques, comme par

exemple l'absence d'outils juridiques adaptés aux démarches de co-construction entre collectivités et acteurs. Permettre aux collectivités territoriales d'agir pleinement en faveur de l'innovation sociale suppose de renforcer leur droit à l'expérimentation et leurs capacités d'actions en soutien aux initiatives des structures de l'ESS.

9 Développer les réseaux à l'échelle européenne

Une des spécificités de l'ESS est d'être très ancrée territorialement, les initiatives sont donc assez peu organisées en réseaux à l'échelle européenne et peinent donc, plus que d'autres, à porter leur voix auprès de la Commission européenne. Cela concerne aussi les collectivités territoriales, d'où l'intérêt de réseaux comme le réseau REVES à l'échelle européenne ou le RTES à l'échelle nationale.

Ces réseaux permettent de faire progresser la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire à l'échelle européenne, accompagner les structures et les collectivités et participer d'un écosystème favorable au développement d'initiatives de l'ESS. La constitution de réseaux de collectivités soutenant l'ESS dans d'autres Etats membres permettrait de faire progresser ces enjeux.

10 Faire la preuve de l'innovation et faire preuve d'innovation

Démontrer l'apport de l'économie sociale et solidaire aux grands défis actuels, sans pour autant tomber dans une évaluation codifiée et normative apparaît aujourd'hui nécessaire pour assurer la reconnaissance et la lisibilité des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Si cette évaluation de l'utilité sociale est pensée de manière partagée, elle peut devenir un outil de

dialogue intéressant entre les structures de l'ESS, les collectivités territoriales et les institutions nationales et européennes. Les acteurs de l'ESS et les collectivités ont par ailleurs intérêt à s'organiser et à faire preuve d'innovation pour défendre et promouvoir l'ESS à l'échelle européenne.